



# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

EDP - SAPT  
Ecole Doctorale  
Sciences Agronomiques et  
Procédés de Transformation

## JURY D'ÉCOLE ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES AGRONOMIQUES ET PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION EDP-SAPT

Le jury de l'École Doctorale Sciences Agronomiques et Procédés de Transformation (EDP-SAPT) en sa session du 15 juin 2026 de l'année académique 2025 - 2026 tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général Adjoint en charge de la Pédagogie et la Vie Étudiante de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB),

Vu le décret n° 96-678 du 04 septembre 1996, portant création de l'INP-HB ;

Vu le décret n° 2023-615 du 15 juin 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'INP-HB ;

Vu le décret 2023-660 du 12 juillet 2023 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des écoles doctorales en Côte d'Ivoire ;

Vu le rapport du Directeur de l'EDP-SAPT, après examen des propositions des comités de thèses et/ou des jurys d'école, et au terme de l'analyse des résultats et des délibérations ;

**Décide et arrête ce qui suit :**

**Bénéficie d'un report de scolarité, au titre de l'année 2026-2027, la personne dont le nom suit :**

Formation doctorale : Sciences Agronomiques et génie Rural

N°	MATRICULE	NOM ET PRÉNOMS	SEXE	DIRECTEUR(S) DE THESE
01	19INP01225	GNANGORAN Ahoué Guy-Anicet	M	DANHO Mathias QUENUM Florent

**PRÉSIDENT DU JURY**  
(Nom, prénoms et signature)



**SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY**

Handwritten signatures of jury members in blue ink.

Jury 15/06/26 - Page 1/1